

# DÉTAILS

## RÉSIDUS DE BOIS :

**Déposez à côté du conteneur situé derrière le garage municipal.**

**Bois accepté:** planche, aggloméré, moulure en bois véritable, mélamine, porte et fenêtre (sans vitre), comptoir avec *Arborite, Canexel et Maibec*, panneau de préfini, tronc ou branche propres (sans terre ni feuilles) et avec diamètre > 4 pouces, contreplaqué. **Aussi :** meubles brisés exclusivement en bois.

**Items refusés:** vitre, gypse, laine isolante, plancher flottant, moulure en carton pressé (HDF et MDF), *préart*, céramique, miroir, rotin, liège, meuble de bois contenant métal, plastique, tissu ou filage électrique (donc, divan et chaise rembourrée ne sont pas acceptés).

## RÉSIDUS MÉTALLIQUES :

Contactez Réal Morel (819-314-5387) pour qu'il passe récupérer vos résidus métalliques. Résidus acceptés : petits et gros électroménagers non-réparables, réservoirs de mazout, chauffe-eau, jantes, tôle, cuivre, aluminium, tuyaux, etc.

## EN BON ÉTAT :

Prenez rendez-vous dès maintenant avec la **Ressourcerie Transition (819-472-8076)** pour qu'elle passe récupérer vos objets et meubles samedi le 15 mai.

***Conservez vos meubles et objets à l'abri jusqu'au moment de la cueillette.***

## APPAREILS ÉLECTRONIQUES :

**Les appareils électroniques acceptés sont :** téléviseur, écran d'ordinateur et autre dispositif d'affichage; téléphones filaire et cellulaire; ordinateurs de bureau et portable; téléavertisseur; périphériques d'ordinateur (clavier, souris, routeur, lecteur de disque, etc.); console de jeu vidéo; imprimante, numériseur, télécopieur, photocopieur et appareil multifonction de bureau; système audio et vidéo; cinéma maison; GPS.

*Garage municipal : 70, rue de l'Hôtel-de-Ville (route 116)*

***Pour plus de détails:*** [www.durham-sud.com](http://www.durham-sud.com)